

NOUVELLES DE L'APRUM

NOUVELLES du 21 août 2003

LETTRE DU 21 AOÛT 2003

Chère collègue, cher collègue,

La vie est ainsi faite que surviennent occasionnellement des événements qui bouleversent le train-train quotidien et qui perturbent un beau « plan de match » (expression que j'emprunte hardiment au vocabulaire du merveilleux monde du sport).

Tout en prenant quelques jours de repos et en me préparant, à petite vapeur, à vous envoyer une missive à la mi-septembre, j'apprends vers le 15 juillet une nouvelle inquiétante relative à des placement effectués il y a deux ans pour le compte du Régime de rentes de l'Université (RRUM). La section qui suit vous apporte les éléments d'information dont je dispose présentement lesquels je situe dans la chronologie de ces dernières semaines

RRUM

- Au début de juillet, paraît dans la presse consacrée au monde des affaires (type Financial Post et compagnie) une nouvelle au sujet d'un placement effectué il y a quelques années que le Régime aimerait rapatrier en utilisant pour ce faire les mécanismes prévus à cet effet. Les remboursements demandés tardant à se manifester, le Régime a pris des dispositions pour forcer le dénouement de cette crise.
- Vers le 15 juillet, vous avez reçu, accompagnant le Rapport annuel (exercice 2002) du Comité de retraite ainsi qu'une invitation à participer le 22 octobre prochain à l'Assemblée annuelle des membres du Régime, un message préparé par le secrétariat du RRUM qui fait état de difficultés susceptibles de découler de l'investissement en cause.
- M'étant enquis, sur les entrefaites, du sérieux de la situation, j'ai confié à notre collègue Pierre Robert, bien féru en sciences actuarielles, le mandat d'analyser la situation et d'estimer l'ampleur des effets que pourrait avoir sur la Caisse une perte, partielle ou totale, des investissements en cause.

Vous trouverez, joint à cette missive, le texte du professeur Robert dans lequel, en tenant compte des données disponibles et des contraintes actuarielles afférentes au fonctionnement du Régime, il brosse un tableau des conséquences que pourraient avoir les présentes difficultés sur les avoirs de la Caisse, sur ses réserves actuarielles ainsi que sur la probabilité que d'autres bonifications puissent éventuellement être apportées aux dispositions du Régime.

Je partage l'avis de Pierre Robert à l'effet que la situation financière du Régime demeure saine et que le Régime dispose présentement des ressources nécessaires pour s'acquitter des engagements contractés en vertu de ses règlements. Quoi qu'il en soit, l'APRUM continuera de veiller au grain.

NÉCROLOGIE

Le 9 juin 2003 décédait le collègue André Lefebvre de la Faculté des sciences de l'éducation. Intéressé très tôt par l'enseignement, il fréquente l'École normale Jacques Cartier puis ultérieurement obtient une licence en pédagogie. Désireux de se spécialiser en histoire il décroche successivement, à l'Université de Montréal, une licence es lettres (en histoire et en géographie) 1952, puis un doctorat en histoire (1967).

Il entreprend en 1968, à titre de professeur agrégé, sa carrière à la Faculté des sciences de l'éducation, section enseignement secondaire et collégial, où il devient professeur titulaire en 1974. Tout au long de son professorat à la Faculté, il s'intéresse à la didactique de l'histoire, domaine où se multiplient ses interventions et les articles qu'il publie dans les revues appropriées dont, notamment, les Cahiers du Groupe de recherche en didactique de l'histoire et ceux du Courrier pédagogique québécois qu'il dirige. Autorité reconnue dans le domaine, il a contribué d'une façon significative au développement d'un secteur dont l'importance n'échappe à personne. Le monde de la didactique vient de perdre un de ses artisans.

Il convient de signaler le récent décès du grand universitaire que fut François-Albert Angers. Économiste de renom, il a fait carrière comme professeur à l'École des HEC où son enseignement a marqué profondément plusieurs générations d'étudiants. Il a notamment joué un rôle important dans la mise en place d'une équipe d'enseignants de toute première qualité en facilitant à plusieurs d'entre eux (les Harvey, Parizeau, Parenteau, Bonin, etc.) de longs séjours d'études dans les grandes universités européennes.

Collaborateur d'Édouard Montpetit puis d'Esdras Minville dont il a édité l'œuvre complète, il a créé puis animé l'Actualité économique qui a longtemps fait la renommée de l'École et, partant, de l'Université de Montréal. Nationaliste convaincu, il a su, par sa parole et par ses écrits, apporter une contribution hautement significative à l'essor économique des Québécois. Avec lui vient de disparaître un des derniers survivants des grands pionniers de l'enseignement universitaire au Québec.

D'UNE CHOSE À L'AUTRE

Les responsables du site web de l'APRUM, dont l'enrichissement est en cours, sont fort heureux de constater qu'une bonne centaine d'entre vous disposez de l'outillage

électronique requis pour le fréquenter. Ceux et celles qui ne se sont pas encore manifestés pourront le faire via le coupon-réponse qui leur est adressé; le trésorier accueillera avec plaisir la cotisation (30 \$) que vous y joindrez.

La traditionnelle collation des grades, qu'il n'a pas été possible de tenir en mai dernier à cause de la grève d'une partie du personnel de soutien, aura lieu le vendredi 19 septembre prochain. Les journaux, dont FORUM, en feront certes écho.

Les déjeuners, au restaurant Chez Lévêque au 1030 rue Laurier Ouest, de 12:00 à 14:00, auxquels je vous convie, reprendront le jeudi 18 septembre et se poursuivront les 16 octobre et 20 novembre. Venez échantillonner le plaisir que les collègues ont de se retrouver.

Profitons à plein de la chaleur du temps qui passe car viendra bien assez tôt le moment où la fraîcheur de septembre nous amènera à rechercher le contact réconfortant de nos fins lainages.

Au plaisir

Jacques St-Pierre
Président

JSP/fsp

POST SCRIPTUM

Au moment d'apporter ce texte au Service de photocopie, j'apprends que le Comité de retraite a pris les dispositions requises pour convoquer une Assemblée de tous les participants du Régime au cours de laquelle il présentera des renseignements susceptibles de relativiser la portée des légitimes préoccupations des membres. Les détails relatifs à cette assemblée (endroit, date, heure, etc.) vous parviendront incessamment. L'APRUM y sera et verra à vous informer des propos qui y seront tenus.